

LE GRAND PERIGUEUX
1 bd Lakanal - BP 70171 - 24019 - PERIGUEUX

DELIBERATION DD2021_026B

Nombre de membres du conseil	
en exercice	83
Présents	69
Votants	77
Pouvoirs	8

Date de convocation du Conseil communautaire du Grand Périgueux le 19 mars 2021

LE 25 mars 2021, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND PERIGUEUX, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. Jacques AUZOU

Secrétaire de séance : M. Christian LECOMTE

MODIFICATION DES REPRÉSENTANTS DU GRAND PÉRIGUEUX DANS LES ORGANISMES EXTÉRIEURS

PRESENTS :

M. AUDI, M. AUZOU, Mme BOUCAUD, M. BUFFIERE, Mme CHABREYROU, M. CIPIERRE, M. COURNIL, M. DOBELS, M. GEORGIADES, Mme GONTHIER, Mme LABAILS, M. LACOSTE, M. LE MAO, M. MOISSAT, M. LECOMTE, M. MOTTIER, M. PASSERIEUX, M. PROTANO, M. REYNET, Mme SALOMON, M. TALLET, M. FOUCHIER, M. SUDREAU, Mme KERGOAT, M DENIS, M. LEGAY, M. MOTARD, Mme FAURE, Mme ROUX, M. RATIER, Mme TOULAT, M. PERPEROT, Mme LUMELLO, Mme DUPEYRAT, M. MARTY, M. BIDAUD, Mme ARNAUD, Mme FOLGADO, M. FALLOUS, M. JAUBERTIE, Mme LONGUEVILLE-PATEYAS, M. PIERRE NADAL, M. CHANSARD, M. BELLOTEAU, M. GUILLEMOT, M. NARDOU, M. LAGUIONIE, M. ROLLAND, M. MARC, M. BARROUX, M. BOURGEOIS, M. CADET, M. CAREME, Mme DOAT, Mme FAVARD, M. GASCHARD, M. NOYER, M. MARSAC, Mme DUPUY, Mme LANDON, M. LAVITOLA, Mme MARCHAND, M. AMELIN, Mme DUVERNEUIL, Mme MASSOUBRE-MAREILLAUD, M. PALEM, M. CHAPOUL, Mme REYS, M. VADILLO

ABSENT(S) EXCUSE(S) :

M. COLBAC, M. GUILLEMET, M. MALLET, M. VIROL, M. SERRE, Mme COURAULT

POUVOIR(S) :

M. LARENAUDIE donne pouvoir à M. COURNIL
Mme SALINIER donne pouvoir à Mme GONTHIER
M. DUCENE donne pouvoir à M. SUDREAU
Mme TOURNIER donne pouvoir à M. LECOMTE
Mme ESCLAFFER donne pouvoir à M. GUILLEMOT
Mme SARLANDE donne pouvoir à M. CIPIERRE
M. DELCROS donne pouvoir à Mme DOAT
Mme FRANCESINI donne pouvoir à Mme LABAILS

MODIFICATION DES REPRÉSENTANTS DU GRAND PÉRIGUEUX DANS

Vu le code général des collectivités territoriales.

Considérant que des modifications de délégations de fonction étant intervenues, il convient aujourd'hui de modifier les représentations du Grand Périgueux dans les organismes extérieurs afin de les mettre en cohérence avec ces nouvelles délégations de fonctions.

A - Dans le domaine économique

Madame FAURE prend en charge la délégation à l'économie en remplacement de monsieur Protano qui se substitue à elle pour la cohésion territoriale.

Qu'il est donc proposé de remplacer monsieur Protano par madame Faure dans tous les organismes extérieurs relevant de l'économie à savoir :

I Maison de l'emploi

Le Grand Périgueux dispose de 6 sièges.

AMELIN Jean Louis
TOURNIER Arlette
FAURE Claudine
COURAULT Martine
VADILLO Floran
PALEM Patrick

II Mission locale

Le Grand Périgueux dispose de 11 sièges.

AMELIN Jean Louis
TOURNIER Arlette
SARLANDE Marie Claire
LAGUIONIE Joël
FAURE Claudine
BELLOTEAU Vincent
REYS Hélène
VADILLO Floran

LACOSTE Vincent
GONTHIER Liliane
PALEM Patrick

III ADI, l'Agence de Développement et d'Innovation de la Nouvelle Aquitaine

Le Grand Périgueux dispose d'un représentant titulaire.

FAURE Claudine

IV Digital Aquitaine

Le Grand Périgueux dispose d'un représentant titulaire et d'un suppléant.

Titulaire	Suppléants
FAURE Claudine	BARROUX Olivier

V Le Grand Réseau Néo-Aquitain des Pépinières d'entreprises (GRAPE)

Le Grand Périgueux dispose d'un représentant titulaire et d'un suppléant.

Titulaire	Suppléants
FAURE Claudine	VADILLO Floran

VI Initiatives Périgord

Le Grand Périgueux dispose d'un représentant titulaire.

FAURE CLAUDINE

VII Périgord Développement

Le Grand Périgueux dispose d'un représentant titulaire et d'un suppléant.

Titulaire	Suppléants
-----------	------------

FAURE CLAUDINE	VADILLO Floran
----------------	----------------

B - Dans le domaine de l'enseignement

Considérant que le Président à donné délégation à monsieur AUDI pour l'accompagnement de l'enseignement supérieur, il est donc proposé de le désigner en lieu et place de monsieur BELLOTEAU comme représentant du Grand Périgueux au sein de l'IUT.

Titulaire	Suppléant
AUDI Antoine	LECOMTE Christian

B - Dans le domaine des transports

Considérant que le Président à donné délégation à monsieur REYNET pour la politique ferroviaire.

Qu'il est donc proposé de le désigner en lieu et place de monsieur GEORGIADES comme représentant du Grand Périgueux au sein de l'association « Urgence ligne POLT » et qu'il siège également à la régie périmouv' à la place de madame DUPEYRAT.

- Urgence ligne POLT :

Titulaire	Suppléant
REYNET Daniel	LARENAUDIE Jean François

Régie Périmouv :

CAREME François
BELLOTEAU Vincent
BARROUX Olivier
BOUCAUD Christelle
AMELIN Jean Louis
REYNET Daniel
FAURE Claudine
ESCLAFFER Arlette
TALLET Clovis
MOTTIER Stéphane

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE , APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ :

- Décide de désigner les représentants du Grand Périgueux dans les organismes extérieurs tel que présenté ci-avant.

Adoptée à l'unanimité.

Délibération publiée le 15/04/2021	Pour extrait conforme
Délibération certifiée exécutoire à compter du 15/04/2021	Périgueux, le 15/04/2021
	Pour le Président et par délégation, Le Vice-Président, Christian LECOMTE

